

Fiche technique

Référence : R1-11

Durée : 13 heures

Tarif : 2 200 €

FAIRE FACE AUX SITUATIONS DIFFICILES VECUES PAR LES COLLABORATEURS : DEVELOPPER SES COMPETENCES D'ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIFS DE LA FORMATION POUR L'ENTREPRISE

Former des personnes ressources permettant de protéger et accompagner les salariés lors d'événements potentiellement traumatisants en milieu de travail.
Préserver les relations de travail et la productivité de l'entreprise.

PUBLIC

Equipe Ressources Humaines
Encadrement
Elus du CSSCT

PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable :

- D'identifier et évaluer les signes de souffrance
- De repérer les différentes réactions lors d'un événement traumatisant
- D'anticiper la prise en charge du mal-être et développer des moyens de le prévenir
- D'accompagner un salarié ou une équipe suite à un événement traumatisant

CONTENU

- **ACCUEIL, PRESENTATION ET RELEVÉ DES ATTENTES**
- **IDENTIFIER ET EVALUER**
 - Repérer les manifestations de souffrance psychique
 - Comprendre la souffrance (historique, lien avec le travail, représentation de la situation, ...)
 - Évaluer la sévérité des symptômes et le risque suicidaire/*passage à l'acte*
- **ADOPTER UNE ATTITUDE APPROPRIÉE ET FIXER LES LIMITES DE SON INTERVENTION**
 - Définir son positionnement en fonction de la gravité de la situation et de la problématique identifiée
 - Mener les entretiens de façon adaptée

➤ **ANTICIPER**

- Définir les interlocuteurs en fonction des cas, et leur champ d'intervention
- Identifier les signaux d'alerte précoces
- Gérer précocement les conflits

➤ **ACCOMPAGNER SUITE A UN EVENEMENT POTENTIELLEMENT TRAUMATISANT**

- Comportements à éviter – comportements à adopter
- Prendre du recul face aux comportements agressifs
- Dispositifs de prises en charge pour les victimes de violences :
 - Accompagnement immédiat et prise en charge médico-psychologique,
 - Accompagnement de l'action judiciaire par l'entreprise,
 - Accompagnement social et professionnel
- Etablir un protocole de prévention et d'intervention après agression

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle / vidéoprojecteur
- Exposés théoriques et pédagogie participative / paper-board ou tableau
- Cas pratiques / paper-board ou tableau
- Partage d'expériences
- Mises en situation

ORGANISATION PRATIQUE

- 2 journées, horaires : 08h30 à 12h00 / 13h30 à 16h30 (*modulables*)
- Lieu de la formation : dans les locaux du Centre Fichter à Saint-Pierre, ou locaux mis à disposition par l'entreprise
- Nombre de participants : 12 maximum par session.

Les repas des stagiaires sont libres, non pris en charge par l'organisme de formation.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est organisée en intra-entreprise.

Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme et le prestataire précisant notamment les dates et lieux de la formation, ainsi que la liste des participants.

La participation de personnes en situation de handicap fera l'objet d'une rencontre préalable avec le référent handicap de l'entreprise ou, à défaut, avec le responsable des ressources humaines pour optimiser leur accueil.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION ET D'EVALUATION DES RESULTATS

Feuilles de présence

Questions orales ou écrites

Mises en situation

Formulaires d'évaluation de la formation par les stagiaires

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jonathan SAUTEUR – Psychologue du travail